



Montreuil le, 16 juin 2020

Christian Mathorel
Secrétaire Général

Monsieur Philippe Wahl
Président du Groupe La Poste
9 rue du colonel Pierre Avia
75757 Paris Cedex

LR AR N° 1A 085 912 6630 0

Objet : Délocalisation en INDE

Monsieur le Président,

Notre organisation vous interpelle concernant votre intention de procéder à la délocalisation de la maintenance de vos services informatiques en Inde.

Nous voulons dans un 1^{er} temps vous faire part de notre opposition à cette opération.

En effet, c'est au moment où l'opinion publique, à la lumière des causes de la crise sanitaire plébiscite le besoin de relocaliser l'activité économique, notre industrie et nos activités que le groupe La Poste, prendrait la décision de poursuivre une stratégie de délocalisation de ses activités, qui plus est stratégique, par l'entremise de l'entreprise CAP Gemini, ce qui n'enlève rien à votre responsabilité de donneurs d'ordres.

Délocalisation réalisée par une entreprise aux capitaux 100% publics qui conduirait directement à la disparition de nouveaux emplois dans le pays.

Elle serait de votre part et de la part de l'Etat actionnaire le choix de l'égoïsme guidé par des considérations économiques contre celui de la solidarité vis-à-vis des jeunes à qui l'on promet d'être les premières victimes de la crise économique et qui verraient là des nouvelles opportunités d'emplois stables s'évanouir.

Annoncer à grands renforts de publicité le recrutement de 2 000 emplois de saisonniers est une chose qui ne peut en aucun cas se substituer aux créations d'emplois stables qu'une entreprise comme La Poste, se doit d'offrir aux jeunes et plus largement à toutes celles et ceux en recherche d'emplois.

Doit-on voir dans cette stratégie les effets du nouveau projet stratégique du Groupe ?

Par ailleurs, vous n'êtes pas sans savoir que l'Inde, pays non signataire de la convention de l'OIT portant sur la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation

collective, vient de s'engager dans la suspension de 90% du droit du travail, prévoit des semaines de 72 heures, la suppression des syndicats et de la sécurité sociale, l'absence de garantie en cas d'accident du travail, et a aboli l'âge minimum pour faire travailler des enfants.

Si votre projet devait se poursuivre, La Poste aurait rapidement des comptes à rendre relativement à ses engagements récents sur sa responsabilité sociale d'entreprise qui ambitionne, je cite : « *de mobiliser ses énergies pour agir concrètement et efficacement **pour le maintien de la cohésion sociale et territoriale*** » ; « *Agir en entreprise responsable et exemplaire* ».... « *Impulser une nouvelle dynamique **d'évolution professionnelle et développer les compétences de tous les postiers*** ».

Elle aurait également à répondre de son comportement vis-à-vis de la loi relative au devoir de vigilance qui instaure une responsabilité juridique des acteurs privés transnationaux sur les atteintes aux droits humains et à l'environnement causées, et ce sur toute la chaîne de valeur.

Enfin les éléments de lecture internes en notre possession montrent que votre choix de l'Inde serait justifié par une série de jugements de valeurs pour le moins douteux, portant sur les travailleurs indiens tels que : « le degré de soumission ».

Tout est dit !

Vous l'aurez compris, la CGT vous demande de renoncer à cette délocalisation anachronique, éthiquement plus que contestable, préjudiciable au pays et aux Postiers.

L'heure n'est pas à la réalisation de profits colossaux réalisés sur le dos des travailleurs Français et Indiens. L'urgence est à la rupture avec la logique financière par objectifs mortifère au profit d'un véritable service public qui réponde véritablement aux besoins de la population et des Postiers.

Ce dont les Postiers informaticiens comme tous les Postiers du Groupe ont besoin c'est d'emplois et de salaires qui soient à la hauteur de leur qualification et du professionnalisme qu'ils ont monté lors du plus fort de la crise sanitaire.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la CGT FAPT

Christian Mathorel